

La XXIXe assemblée générale de la société suisse des géomètres, à Sion

Autor(en): **Ruegger**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières**

Band (Jahr): **31 (1933)**

Heft 11

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Im September 1931 waren die Vorarbeiten abgeschlossen und es konnte mit dem Brückenbau begonnen werden. Die im Oktober 1929 angenommene Axe mußte abgedreht und neu festgelegt werden. Um die damals gemachte Längenbestimmung über den Rhein verwenden zu können, wurden die alten *EN* derart seitlich in die neue Axe verschoben, daß die Distanz über den Rhein konstant blieb. Zur Kontrolle wurde die Entfernung der beiden neuen *EN* analog D_3 aus Koordinaten bestimmt:

$$D_5 = 250.795 \text{ m.}$$

Als Brückenkonstruktion war ein eiserner Vollwandträger gewählt worden, welcher auf 2 Stropfteilern ruht. Die Mittelöffnung beträgt 105 m, die beiden Seitenöffnungen je 75 m.

Zuerst wurde der rechte Pfeiler in Angriff genommen. Zur Absenkung des Caissons mußten Ende Januar 1932 die Axen dieses Pfeilers abgesteckt werden. Für diese Angaben wurde eine Genauigkeit von ± 2 cm verlangt, wofür ich die bereits beschriebenen Grundlagen als genügend genau erachtete. Parallel zur Brückenachse war vom rechten Ufer bis zum Pfeiler ein Dienststeg erstellt worden. Auf diesem wurde eine Parallele zur Brückenachse festgelegt und die beiden *EN* wurden in der Richtung der schiefen Pfeiler auf diese Parallele übertragen. Die Distanz vom *EN* rechts bis zur Achse des rechten Pfeilers konnte hierauf durch Lattenmessung auf dem Dienststeg abgetragen werden. Als Kontrolle der Pfeilerabsteckung wurde die Endstrecke zwischen dem rechten Pfeiler und dem *EN* links trigonometrisch bestimmt, woraus sich ein neuer Wert für die Distanz D ergab:

$$D_6 = 250.833 \text{ m.}$$

(Schluß folgt.)

La XXIX^e Assemblée générale de la Société Suisse des Géomètres, à Sion.

Les journées du 23 et 24 septembre 1933 marqueront dans les annales de la Société suisse des Géomètres.

Répondant à un vœu émis depuis longtemps, l'assemblée générale de 1932 désigna le Valais comme lieu de réunion des géomètres pour 1933.

Aussi, nombreux furent ceux qui ont répondu à l'appel si cordial et poétique de la section valaisanne, appel émanant de la plume du sympathique vigneron de Diolloy, qui se terminait par ces termes si enchanteurs.

A vous, les verres pleins, la joie des gais refrains sous les treilles et la douceur de vivre.

Chacun avait hâte de faire sa connaissance et de fraterniser avec lui pendant quelques heures, dans cette oasis bénie, au pied de ces

pics de glace, où un soleil charmeur fait mûrir les raisins vermeils et les fruits les plus succulents.

Les participants arrivant tour à tour le samedi 23, trouvèrent la coquette capitale dans une atmosphère pleine d'entrain.

Un parc d'automobiles stationnant à proximité des locaux de rendez-vous annonçait la présence de Messieurs les géomètres praticiens, qui le matin s'étaient groupés à l'Hôtel de la Paix pour discuter des affaires de leur association.

Les autorités fédérales et cantonales de surveillance du cadastre avaient fait coïncider leur assemblée avec celle des géomètres suisses, ces Messieurs avaient siégé le jour précédent à l'Hôtel de la Planta et s'étaient ensuite rendus, à Champex, par la plaine du Rhône.

Le but de leur excursion était la visite du domaine de l'Etat à Châteauneuf, de Saxon où ils furent accueillis fort aimablement par Monsieur *Fama*, et de Champex où Monsieur *Tissières*, président d'Orsières, fit les honneurs du village. Le retour s'effectua par Leytron où l'on s'attarda au domaine du « Grand-Brûlé » et où Monsieur Pitteloud, conseiller d'Etat, pris la parole.

Nos Ediles cadastraux firent bien comprendre aux nouveaux arrivants que leur excursion n'avait pas eu un but exclusivement technique et le sourire sur les lèvres annonçait à tous deux beaux jours en leur mettant ainsi l'eau à la bouche.

Au début de l'après-midi, un groupe assez nombreux se rendit par un temps merveilleux à la colline de Valère qui offre un coup d'œil si pittoresque sur la plaine du Rhône; visite fut faite du château, de son musée historique des plus intéressants et de son église avec ses chapiteaux, ses stalles et ses tableaux de haute valeur.

Trois heures sonnaient au beffroi, il fallait bien à regret se séparer de ces beaux sites, car la fête allait commencer.

(15 h. 30 disait le programme de fête:)

Réunion des participants et des Dames à l'Hôtel de la Planta.
Réception par groupes dans les caves de Sion.

Singulier début d'une assemblée générale! se disaient un grand nombre de nos collègues de la Suisse alémanique, qui sans doute n'avaient pas connaissance des belles et inoubliables journées des 5 et 6 juin 1910 et des 15 et 16 mai 1924 à Lausanne, Vevey et Montreux où les parties de caves étaient également à l'ordre du jour.

Les dames étonnées se regardaient d'un air sceptique.

Enfin, les groupes se formèrent, et sous la conduite d'un chef expérimenté, furent introduit dans les différents bâtiments vinicoles de la ville de Sion: vrais palais, admirables par leur propreté et leur distribution technique. A l'entrée: bureaux, pressoirs; plus bas, grands bouteilliers, plus bas encore: immenses vases pouvant contenir des milliers d'hectolitres, et qui font l'admiration de tous.

Visite terminée, retour au bouteillier; Extase:

Une longue table bien garnie de ces fameux produits valaisans, jambon, viande séchée du valais, fromage, attendait ses hôtes, et pour

les arroser bien alignées: multes bouteilles contenant tous les nectars qui font la richesse du Valais.

Au bout d'un instant les cœurs réchauffés se rapprochèrent et chacun profitait de cette occasion spéciale pour serrer la main à un vieux camarade d'étude, de travail, perdu de vue depuis plusieurs années, pour faire connaissance des jeunes, pour causer de toutes sortes de choses, tout en buvant un bon verre et mangeant un bon morceau; mais soudain: signal du départ, vite encore un verre. Une dame ayant savouré deux verres de malvoisie, me demande très discrètement, si je croyais qu'elle en supporterait un troisième; c'est si bon, disait-elle.

L'assemblée générale qui suivit cette cordiale réception si bien arrosée se déroule dans un esprit de très bonne entente. Les cordiales paroles de bienvenue, présentées par Monsieur *Maye*, président de la société valaisanne, et les conférences de Messieurs *Baltensperger* et *Zölly* lui donnèrent un cachet spécial. Le protocole paru dans le numéro du 10 octobre du journal des géomètres donne du reste tous les renseignements voulus sur cette assemblée.

Et maintenant le grand banquet servi à l'Hôtel de la Paix: Réunissant environ 200 convives, il fut d'un bout à l'autre plein d'entrain et d'animation; un menu des mieux choisis faisait honneur à l'hôtelier et aux organisateurs; les bons crus offerts par la commune et le canton ne firent qu'en augmenter le charme.

Au moment du dessert, le sympathique président du comité d'organisation, *Carrupt*, fonctionnant comme major de table, ouvre la série des discours et s'adressant spécialement aux dames, il les remercie d'avoir répondu si nombreuses à l'invitation du comité valaisan et de ce fait de faire par leur gracieuse présence le charme de la soirée et de la fête.

Monsieur *Gossweiler*, président de l'Association des Autorités fédérales et cantonales de surveillance du cadastre, s'étend longuement sur les travaux concernant le génie rural et la mensuration cadastrale dans le Valais.

Monsieur *Nicod*, vice-président de la S. S. G., trouve des paroles très flatteuses et bien senties en l'honneur du canton du Valais, de ses autorités; il remercie au nom du Comité central la section valaisanne pour la brillante organisation de toutes ces manifestations, il termine son discours en portant son toast au vaillant peuple valaisan.

Mais le clou des discours fut bien celui de Monsieur le conseiller d'Etat *Pitteloud*; doué d'un merveilleux talent oratoire, il adresse des paroles bienveillantes au géomètre, à son activité, à ses travaux et présente d'une manière magistrale les bienfaits d'une union indivisible de tous les confédérés.

Monsieur *Baltensperger*, Directeur fédéral du cadastre, et Monsieur *Schneider*, Directeur du bureau topographique fédéral, en paroles bien comprises, et comme représentants des autorités fédérales, adaptèrent leurs discours aux paroles de Monsieur *Pitteloud*. Monsieur le conseiller communal *de Werra*, vice-président de la ville de Sion, en un discours plein de jeunesse et de feu, apporte aux géomètres suisses les saluts de la capitale.

Au nom du canton de Vaud, Monsieur le D^r Hegg fait allusion à la bonne entente entre les deux cantons, après quoi le président central, Monsieur *Bertschmann*, mit fin à cette fougue rhétorique en adressant officiellement des paroles de remerciement et de reconnaissance. —

Les productions du Chœur Mixte, la « Chanson Valaisanne », n'ayant pu avoir lieu, le dit Chœur s'étant envolé sur les côtes d'Azur, le deuxième acte fut destiné spécialement aux disciples de Terpsichore, qui s'en donnèrent à cœur joie jusqu'au « rayons du soleil ». —

Citons cependant les jolies productions d'un jeune aide-géomètre qui fit entendre d'une voix pure et suave quelques chansons montagnardes en bon patois valaisan et d'autres chansonnettes dans les différents idiomes du pays. —

Dimanche 24 septembre.

Le dimanche matin un auditoire nombreux se rendait à l'Hôtel de la Planta pour entendre une causerie de Monsieur le D^r Vuilloud, professeur de viticulture à l'École polytechnique fédérale, sur le vignoble et les vins du Valais. —

En bon et sincère patriote, l'orateur chante la vigne et les produits de ces riants côteaux qui lui sont si chers. Il cite cette magnifique invocation que Virgile a inscrite en tête de sa seconde géorgique:

Viens, dieu de la vigne, tout ici est plein de tes dons,

la vendange bouillonne dans les cuves remplies jusqu'au bord.

Fille du soleil, venues des contrées brûlantes du Sud, la vigne est arrivée chez nous dans sa marche vers le Nord, portée avec vénération par les légions romaines dans les terres conquises, et a trouvé sur l'immense et brûlant espalier que lui offrait le pied de nos monts, des sites privilégiés où elle s'est arrêtée avec complaisance. —

Et au-dessus d'elle brillent et s'élèvent formidables et grandioses les plus belles cimes des Alpes Helvétiques. —

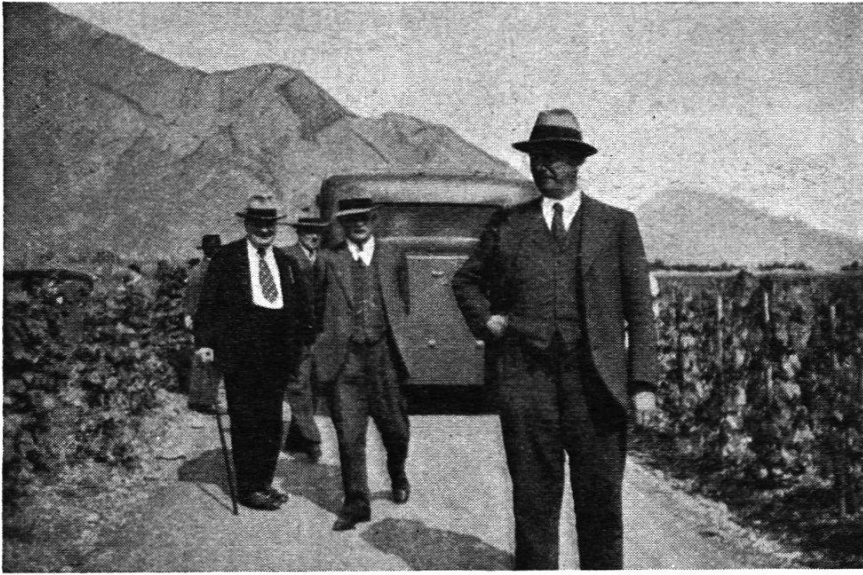
Parlant du vin, source de vie et force, l'orateur cite ces paroles de Pasteur: « *Le vin est la plus saine et la plus hygiénique des boissons* », et lorsqu'on sait en user avec la modération et la discrétion qui sont la marque de l'honnête homme, y a-t-il au monde, lorsqu'elle est franche et loyale, boisson qui procure à la fois autant de bien être et de volupté? —

Monsieur le D^r Vuilloud en appelle plus loin à Euripide, qui disait que « *le vin a été donné à l'homme pour calmer ses peines* », à Homère, à Platon, à Asclépiade, l'illustre médecin grec, qui ne craignait pas d'affirmer que « le vin par son utilité avait une puissance égale à celle des dieux ». — Encadrant sa causerie de faits historiques, concernant les lois sur la culture du vin, le conférencier termine en assurant que la science du vin est digne d'être apprise, puisqu'on l'a dit également: « A part la connaissance de l'homme par l'homme, il n'en est pas qui se préoccupe davantage de la recherche de bonheur humain. » —

Ce magistral régal littéraire était la meilleure préparation au pèlerinage qui devait suivre dans les vignobles et caves de Riddes et Martigny. —

Un chaleureux merci à Monsieur le D^r Vuilloud pour l'heure agréable et instructive qu'il nous a fait passer. —

A 11 heures, par un soleil resplendissant les Autocars et Autos transportèrent les géomètres, les invités et invitées dans le domaine de Balavaux des frères Maye à Riddes, où un apéritif délicieux sous forme des meilleurs crus de la contrée était gracieusement offert par le président de la section valaisanne. — De là le convoi se dirigeait sur les magnifiques et vastes vignobles du « Grand-Brûlé », propriété de l'état du Valais. — Ici, grande et agréable surprise. Dispersées sur une espace de plus de 100 mètres et cachées dans le feuillage, des jeunes



Domaine du « Grand-Brûlé ».

filles, charmantes canéphores, portaient des corbeilles contenant de belles grappes dorées, cueillies à toute proximité. — Arrêt et régal, coup d'œil sympathique aux galantes donatrices, échange d'aimables paroles, remerciements officiels aux représentants de l'état du Valais et départ à travers cette partie des plus fertiles de la plaine du Rhône. — Passant par les pittoresques villages de Leytron et de Saillon qui comme des forteresses dominant la plaine, on arrive au grand domaine de la Sarvaz. —

Là, cris d'enthousiasme, une nouvelle surprise nous attendait. — Sous un bosquet de jeunes peupliers, plantés pour protéger les cultures, des tables bien garnies de bonnes bouteilles, de viande froide et de fruits succulants, étaient prêtes à recevoir environs 150 convives. — A proximité sur des fourneaux munis de grils, disposés le long du chemin, des cuisiniers du pays attendaient le moment de lancer le second plat, la succulante *Râclette valaisanne*, objet de curiosité pour une grande partie des participants. —

Ici, la gaité et la franche camaraderie étaient à leurs combles, discours éloquentes, chants mélodieux, musique, alternaient avec le cliquetis des fourchettes. — Nous tenons à relâter les explication don-



Râclette à la Sarvaz.

nées par Monsieur le D^r Vuilloud en français et en allemand, concernant le domaine de la Sarvaz. — Sous la direction et l'initiative de Monsieur le directeur Gaillard, 35 hectares de marécages et d'alluvions furent transformés en un terrain fertile, couvert aujourd'hui de vignes et d'arbres fruitiers. — Cette entreprise d'assainissement du coût de 1 million de francs a été accomplie sans le moindre subside de la Confédération, fait intéressant à signaler. —

Les effets du fendant et des vins pétillants servis à discrétion, donnaient à chacun des inspirations poétiques. — On entendit un joli discours du délégué de la section tessinoise et d'autres encore, et tout d'un coup, sur la proposition du sympathique et marquant géomètre

cantonal Hünerwadel, tout le monde se lève et chante avec enthousiasme dans les 4 langues nationales, l'hymne national suisse. — Dans ce grand jardin magique, au pied de ces rochers géants qui répondaient par leurs échos, le moment était saisissant. —



Moment solennel.

Cette râclette à la Sarvaz, servie dans ce verger fertile et dans cette belle nature, laissera à tous un souvenir inoubliable.

A 5 heures, l'infatigable Carrupt donne le signal du départ, car le programme portait encore la visite aux célèbres caves Orsat à Martigny, où devant une table, de nouveau richement décorée de bouteilles, Monsieur Crittin, conseiller national, souhaita la bienvenue et mit le point final à cette belle manifestation. —

Pour beaucoup l'heure définitive de départ a sonné. — Les trains et les autos nous enlèvent un fort contingent; pour le reste de la troupe cependant la fête continuait; parlons de cette rentrée joyeuse à Sion dans les autocars avec les dames d'honneurs. — Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au groupe vaudois. —

Mais maintenant c'était bien la fin, à l'heure, à la minute prévue, du seuil de l'Hôtel de la Paix, notre cher et dévoué collègue Carrupt, constatant avec fierté que tout s'était passé sans un accroc, dans la plus franche et meilleure harmonie; sonnait la cessation des feux. —

Chers amis valaisans!

Nous avons passé d'heureux moments au milieu de vous, dans votre beau canton, nous avons admiré votre sens d'organisation dans tout et partout, nous avons savouré les produits de votre sol fertile. —

Nous l'avons trouvé ce beau soleil valaisan, ce soleil de feu, ce soleil de joie, non seulement dans vos vergers, dans vos vallons, sur vos sommets, mais aussi dans vos cœurs. —

Zurich, octobre 1933.

Ruegger.

Die Landeskartenkonferenz und ihre Ergebnisse.

Am 13./14. Oktober 1933 war in Bern eine Studienkommission versammelt, einberufen vom Eidg. Militärdepartement und bestellt aus Vertretern wissenschaftlicher, technischer, touristischer und militärischer Gesellschaften, um die Frage der Erstellung neuer Landeskarten in konsultativem Sinne zu besprechen. Vertreten waren: Schweizer Alpen Club, Verband schweiz. geographischer Gesellschaften, Schweiz. Ingenieur- und Architekten-Verein, Schweiz. Naturforschende Gesellschaft, Schweiz. Offiziersgesellschaft, Schweiz. Forstverein, Schweiz. Unteroffiziersverband, Schweiz. Gesellschaft für Photogrammetrie, Schweiz. Kulturtechnische Gesellschaft und Schweiz. Geometerverein. Durch die Verhandlungen ist eine weitgehende Abklärung in der Sache erfolgt, die auch Außenstehende lebhaft interessieren dürfte. Es sei daher die Entwicklung der Kartenfrage kurz skizziert.

In Fachkreisen waren die inneren Schwächen der Siegfriedblätter und der Dufourkarten schon sehr lange offenbar. Insbesondere erkannte die Eidg. Landestopographie, welche diese Kartenwerke nachzuführen hat, daß nur auf ganz neuer Grundlage und mit den besten Hilfsmitteln ein Werk geschaffen werden könne, das neuzeitlichen Anforderungen zu genügen vermöge. Im Laufe der Jahre erstellte dieses Amt denn auch eine Reihe von Proben zur Gestaltung einer neuen Landeskarte als Versuche, all die verschiedenartigen Wünsche der Kartenbenützer zu befriedigen. In verdankenswerter Weise wurden diese Kartenproben im Jahre 1927 für die Veröffentlichung einer Schrift von Herrn Prof. E. Imhof, betitelt: „Unsere Landeskarte und ihre weitere Entwicklung“.